

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre éducatif les p'tits crayons (Dieppe) Inc.		Date d'inspection Le 20 mars 2026
Nom de l'établissement Centre éducatif les p'tits crayons 2		Numéro de permis 2020027
Adresse 520 rue Amirault Dieppe NB E1A 1C8		Numéro de téléphone (506) 384-5936
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 34	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sarah Babineau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	20 mars 2026	18 févr. 2026
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité confirme que la personne éducatrice en question détient une certification valide en secourisme et en réanimation cardiorespiratoire. Le certificat a été reçu par courriel le 18 février 2026. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité n'a pas été sur les lieux pour une inspection de suivi.

original signé par
Sarah Babineau
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 mars 2026
Date

original signé par
Christine McGraw-Bourque
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 mars 2026
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"